

CHAPITRE V

COMMERCE ACTUEL DES N'ZIMBU

Il est toujours intéressant, en Afrique comme ailleurs, de fréquenter les marchés indigènes.

En visitant le marché indigène de Léopoldville j'avais constaté que des lots de *n'zimbu* y étaient mis en vente. Je l'ai signalé dans mon article paru dans la Revue *Band*.

Grâce à l'amabilité des dirigeants du Service de l'Information à Léopoldville et du CID, je puis reproduire de belles photographies de comptoirs à *n'zimbu* de ce marché.

En 1948, à l'époque où je me trouvais à Léopoldville, on m'offrait au marché les *n'zimbu* au prix ruineux de 0,50 fr. pièce. Mais je pense bien que ces rusés commerçants indigènes avaient surfait leur prix, qu'ils m'avaient « vu venir ».

Les *n'zimbu* ont encore cours à l'intérieur, où ils sont employés comme ornements, mais aussi en paiement dans certaines transactions coutumières, notamment le paiement de la dot.

Suivant un renseignement que je dois à l'obligeance de Mr. E. CAPELLE, Administrateur de Territoire, Chef du Service de la Population Noire, les habitants de la Cité indigène de Léopoldville (centre extracoutumier) se procurent des *n'zimbu* par l'intermédiaire de personnes originaires de San Salvador (= « Mbanza Congo ») et de St Paul de Luanda. Ces Mollusques, suivant ces indigènes, seraient importés par petites quantités bien dissimulées dans les bagages, car il paraîtrait que l'exportation, le transport, et le commerce des *n'zimbu* serait strictement défendu en Angola. Il s'agit là évidemment d'un faux bruit destiné à maintenir les hauts prix demandés à Léopoldville pour les *n'zimbu*. En Angola le bruit court que c'est le Gouvernement Général du Congo Belge qui en interdit l'importation, bruit tout aussi faux destiné sans doute à diminuer les prix d'achat.

Une vendeuse originaire du Dahomey interrogée par Mr. CAPELLE dit qu'il lui était difficile à l'heure actuelle de se procurer des *n'zimbu*; auparavant elle achetait ces coquillages chez « Mampeza »

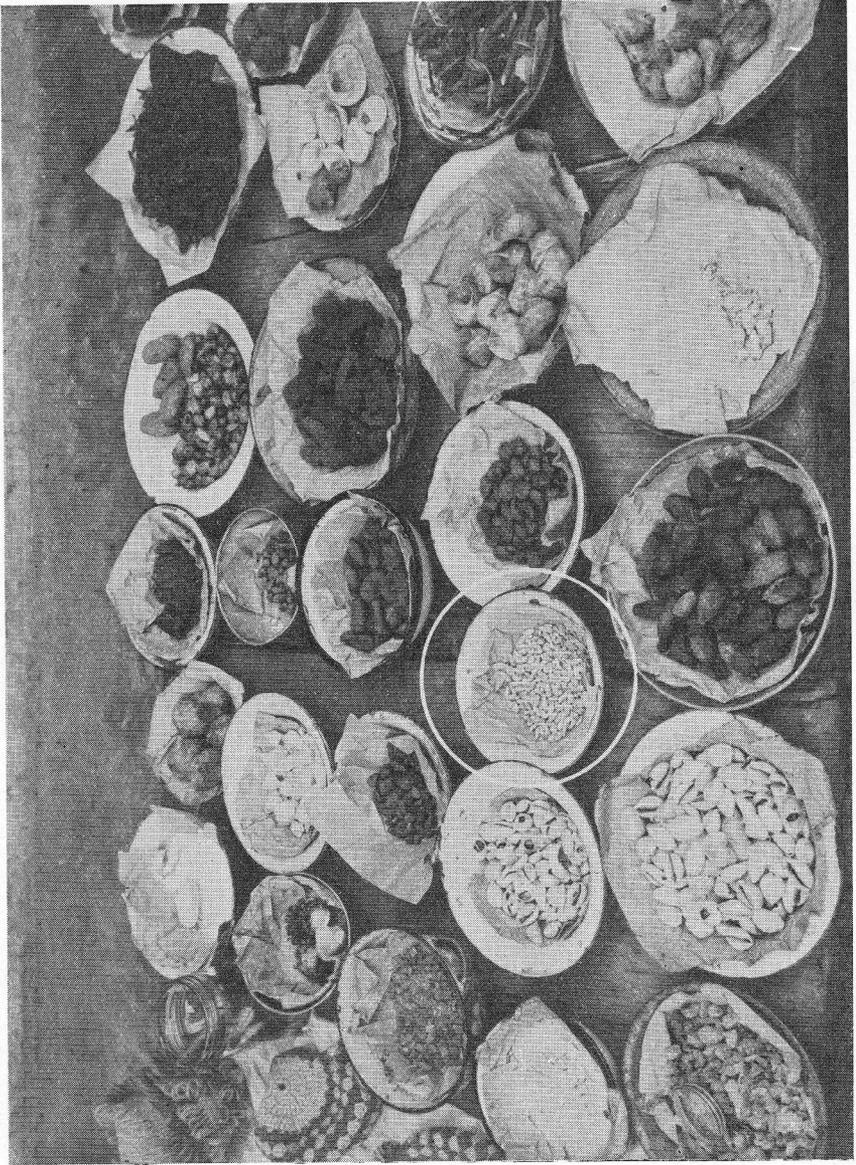


Fig. 69.

(firme commerciale portugaise s'occupant de commerce général en gros) et également chez un autre Portugais dont elle ignorait le nom (sans doute SILVADES ou NOGUEIRA).

Il y a quelques années à peine, d'après un renseignement aimablement transmis par le R. P. VAN WING de la Compagnie de Jésus, le R. P. PLANCKAERT, de la même compagnie, dut se rendre à Léopoldville pour y acheter plusieurs centaines de milliers de *n'zimbu* à la maison « NOGUEIRA », afin d'aider les catéchistes de la région à payer la dot de leur épouse.

Mais ceci ne nous apprend pas si les *n'zimbu* sont encore récoltés actuellement : d'après certains auteurs les « gisements » de l'île de Luanda seraient épuisés.

Il n'en est rien, bien loin de là : j'ai déjà parlé de la récolte actuelle des *n'zimbu*. En effet, lors de mon passage à Luanda j'ai pu voir la récolte des *n'zimbu* se pratiquer sur la plage de l'île du Cabo, exactement suivant les mêmes procédés que ceux que les indigènes employaient au XVI^e siècle, du temps de DUARTE LOPEZ.

Les indigènes, presque toujours des femmes, remettaient les *n'zimbu* recueillis à un négociant portugais de l'île Mr. MANUEL VENTURA. Ces *n'zimbu* sont mesurés par « *kopo* » (verre), ou plutôt par boîte de lait ou de conserve (« *tine* » ou « *lata* »). Une boîte remplie est achetée aux récolteurs 10 Angolares. Mr. MANUEL VENTURA m'a dit qu'il re-

Fig. 69. — Un étal de marchand indigène au Marché Public de Léopoldville.

Entouré d'un cercle blanc, une assiette contenant des *n'zimbu*, récoltés vraisemblablement à l'île do Cabo (Luanda).

Parmi les autres articles, on remarque, à gauche, deux plateaux de *cauriers* (*Monetaria moneta*), souvent improprement qualifiés de *n'zimbu*. Certains sont usés à la face dorsale, de manière à pouvoir servir au jeu de « *n'djeki* » (le fait est amusant à constater si l'on se rappelle que ce jeu de hasard est interdit par l'Administration). A droite, un plateau de coquilles d'*Helix pomatia* d'origine Européenne, mais dont on trouve les coquilles vides un peu partout en Afrique, spécialement près des grands centres (cf. E. DARTEVELLE, *Journal de Conchyliologie*, v. LXXIX, 1935, p. 67, Paris).

Ce fait est dû à l'habitude des commerçants européens de livrer aux amateurs, en même temps que des boîtes de conserves d'Escargots de Bourgogne, un certain nombre de coquilles vides. Après utilisation, celles-ci sont rejetées. Recueillies par les indigènes, elles leurs servent à des fins magiques, au lieu et place des coquilles d'Achatines autochtones. Des coquilles d'*Helix pomatia* nous sont d'ailleurs fréquemment envoyées au Musée du Congo, par des récolteurs bénévoles étonnés de les trouver en Afrique.

Le même fait se passe d'ailleurs avec des coquilles de Moules, d'Huitres d'origine européenne, ou de « Coquilles St-Jacques » (*Pecten maximus*)...

A droite en haut, plateau avec coquilles de Lamellibranches déparcellées; on y distingue notamment *Senilia senilis*...

(Photo : C. LAMOTTE, *Congopresse*, C.I.D.).

vendait les *n'zimbu* à son exportateur, principalement FRANCISCO LAVRADOR de Luanda, à 20 Angolares le kilogramme.

P. EINZIG dans son livre « Primitive Money » (1949) nous expose que le gouvernement portugais avait taxé l'exportation de coquillages-monnaie.

Afin de me rendre compte des quantités de *n'zimbu* exportés j'ai demandé des renseignements à la Direction Générale du Service de l'Economie à Luanda, ainsi qu'à l'Administration des Douanes de Matadi.

Grâce à l'obligeance de Mr. ANTONIO TEIXEIRA LOPES, chef de la Repartiçao de Comercio e Industria à Luanda, je puis reproduire le petit tableau suivant qui indique les quantités de *n'zimbu* (« *gimbu* ») exportés :

Années	Quantités en kg.	Port de sortie	Exportateur
1947	203	Luanda	FRANCISCO LAVRADOR
1948	308	id.	IDEM.
1949	360	id.	IDEM.
	150	id.	Agências Reunidas
Total :	510		
1950	1.300	id.	FRANCISCO LAVRADOR

Au Congo Belge, d'après une lettre de Mr. BODART, chef de la section de Statistique du Service de l'Economie, les importations de « coquillages bruts » sont rangées sous la rubrique générale « autres matières assimilées brutes », qui étant donné une importance commerciale relativement faible, ne justifie pas de subdivisions.

En effet, « les produits importés sous cette rubrique durant les 10 premiers mois de l'année (1950) s'élèvent à 134 tonnes pour une valeur de 2.138.508 frs, alors que les importations totales de la Colonie représentaient pour la même période 618.328 tonnes pour une valeur de 7.111.727.706 frs ».

Monsieur Vonck, Contrôleur principal des Douanes à Matadi a bien voulu effectuer une petite enquête dans les écritures du bureau des Douanes de Matadi et m'a informé que les quantités suivantes de « coquillages bruts » avaient été importées ces dernières années par Matadi (position 28 du tarif des droits d'entrée - 16 % à l'entrée).

Firme Silva et Andrades (Silvades). Léopoldville :

juillet 1948 : 512 kg. pour une valeur de 1.900 frs.

juillet 1949 : 650 kg. pour une valeur de 30.600 frs.

Firme Eliezer Saragossi de Luluabourg :
octobre 1950 . 3.000 kg. pour une valeur de 81.000 frs.

Comme le fait remarquer M. le Contrôleur VONCK, il est possible que ce genre de coquillages soit importé par d'autres bureaux douaniers du Congo Belge.

Il me restait à m'informer auprès de ces firmes pour connaître la véritable nature de ces coquillages importés. Les Directeurs de ces institutions ont bien voulu me répondre avec beaucoup d'obligeance.

Monsieur MIRANDA NETTO, Directeur Associé de la firme SILVADES, a bien voulu m'indiquer que les coquillages bruts qu'il importait étaient bien des *n'zimbu* provenant de la côte d'Angola et fournis par l'exportateur Mr. FRANCESCO LAVRADOR de Luanda. Un échantillon que je dois également à son obligeance m'a prouvé qu'il s'agissait bien de *Olivancillaria nana*.

De temps en temps, m'écrit Mr. MIRANDA NETTO nous importons des coquillages surtout destinés à la région du Kwilu « où les femmes indigènes les utilisent pour la confection de colliers et aussi pour embellir leur chevelure après avoir imbibé les cheveux de la « *tukula* » sorte de poussière rouge obtenue en usant un fragment de bois de *Pterocarpus* sur une pierre, mélangée avec de l'huile. Ces coquillages sont vendus au prix de 83 frs le kg.

La firme ELIEZER SARAGOSSI de Luluabourg a bien voulu également m'adresser un échantillon de coquillages bruts importés. Il s'agissait de *cauries*. Voici les renseignements aimablement transmis par le Directeur de cette firme :

« Coquillages : nom anglais : *cowrie shells*
en tshiluba : *mutete* — pluriel *mibete*.
en kikuba *mubela*.

Avons importé respectivement en juin 1950 un envoi de frs. 51.000, en juillet 1949 un envoi de 90.000 frs. Ces marchandises provenaient de l'île de Ceylan. La douane taxe cette marchandise de 16 % à l'entrée au Congo.

Ces coquillages sont surtout employés dans la région de Port-Franqui (Ba Kuba), de Mweka (Ba Kuba) et de Luebo (Ba Kete).

Les Indigènes de cette région emploient les coquillages comme jeux (genre de jeu de cartes) et comme ornements (entre autres les chapeaux, la ceinture d'un grand chef)...

Nous ne vendons pas directement ces coquillages aux Indigènes de ces contrées, vu que nous sommes importateurs directs et grossistes, mais nous les vendons aux commerçants de détail. Notre prix de vente est de frs 24,65 le kg. ».

Cette petite enquête permet de se rendre compte que le commerce des coquillages et leur usage est toujours en cours, notamment le commerce des *n'zimbu*.

Ce sont des firmes portugaises MAMPEZA, NOGUEIRA et principalement SILVADES qui importent les *n'zimbu* de l'Angola.

Si l'on compare les quantités exportées avec celles mentionnées par les chroniques du XVI^e et XVII^e siècle nous trouvons une diminution actuelle très notable. Pour gouverne 1 kg. de *n'zimbu* contient environ 1.500 à 2.000 coquilles moyennes.

Dans les autres gisements du Sud, Benguela, Moçamedes et autres localités du Sud Angola, à ma connaissance, on ne récolte plus de *n'zimbu*. Ce fait est dû à la forte diminution de la demande et de l'exportation de ces coquillages.

On n'importe plus non plus de coquilles du Brésil ou de Madagascar, pour la même raison, alors que les importations de *cauries* sont chose encore assez courante.

Nous verrons au chapitre « Utilisations des *n'zimbu* par les indigènes » (VII), que c'est surtout dans des transactions coutumières, le paiement de la dot, par exemple, ou comme ornements que cette monnaie est encore employée aujourd'hui.

Nous avons là, une remarque générale qui s'applique à toutes les monnaies indigènes.